

Title	Le spinoziste oublié : Jules Prat (1823-1895)
Author(s)	Pautrat, Bernard
Citation	Philosophia OSAKA. 14 p.13-p.25
Issue Date	2019-03
oaire:version	VoR
URL	https://doi.org/10.18910/71258
rights	
Note	

Osaka University Knowledge Archive : OUKA

<https://ir.library.osaka-u.ac.jp/>

Osaka University

Bernard PAUTRAT (École normale supérieure)

Le spinoziste oublié : Jules Prat (1823-1895)

Pour commencer, je vous remercie chaleureusement de votre invitation, qui me donne l'occasion de vous entretenir de Jules Prat, remarquable spinoziste français tombé dans l'oubli, et que j'ai eu la chance extraordinaire de ressusciter.

Voici comment cela s'est fait. Ayant publié une traduction du *Traité politique* de Spinoza, je mentionnais dans l'ouvrage que la première traduction française était due à Émile Saisset. Sur quoi un ami, Fabrice Zagury, extraordinaire connaisseur de la bibliographie spinoziste, me fit observer que la première traduction datait en réalité de 1860 et était signée d'un certain " J.- G. Prat, avocat ". Qui était-il ? On n'en savait rien. La consultation du catalogue de la Bibliothèque nationale de France suffit à me convaincre de son importance, au moins comme traducteur de Spinoza. Qu'on en juge : 1860, **première traduction française** du *Traité politique* ; 1860 également, sous le titre *De la droite manière de vivre*, traduction de l'Appendice à la Quatrième Partie de l'*Éthique* ; 1863, **première traduction française** des *Principes de la philosophie de Descartes* ; 1872, traduction du *Traité théologico-politique* ; 1880 : traduction de la Première Partie de l'*Éthique*, publiée chez Hachette ; 1883 : traduction de la Deuxième Partie, toujours chez Hachette ; enfin, 1884 : traduction de *Lettres inédites de Spinoza*. La contribution de cet homme à la cause spinoziste est donc considérable. Le fait qu'il fût totalement oublié de la tradition spinoziste française me parut extraordinaire, je me lançai donc à sa recherche. Et, grâce à l'aide précieuse des amis de mon séminaire, grâce à la numérisation de nombreux documents, grâce enfin à énormément de chance, je trouvai en un temps record un arrière-petit-fils du nommé " J-G Prat ", qui m'accueillit à bras ouverts et fit montre à mon égard d'une obligeance extrême. Nous nous sommes rencontrés, et du même coup j'ai rencontré Jules Prat, et toutes ses archives pieusement conservées par la famille : ses ouvrages, ses brouillons, une abondante correspondance, des photographies, etc. Rien n'avait été dispersé, chose rare, tout était sur la table. Et c'est ainsi que je suis entré dans la vie et l'œuvre de Jules Prat, qui est sans doute le premier vrai spinoziste français.

Voici quelle fut sa vie, résumée en quelques mots. Jules Marie Gustave Prat est né à Paris en 1823, fils naturel reconnu de son père et non reconnu de sa mère : une naissance, déjà, peu ordinaire. Il sera élevé par ce père, un notable appartenant à l'Administration des Impôts, bientôt nommé à Reims, en Champagne. C'est là que Jules a grandi et fait ses études, au Collège Royal. Élève probablement brillant, passionné de littérature, de théâtre, d'art en général, il obtient le baccalauréat, puis suit à Paris les cours de droit qui lui permettront plus

tard de prêter le serment d'avocat à la Cour d'appel de Paris, profession qu'il n'exercera jamais, sauf sur les couvertures de ses publications. En 1848, jeune homme de vingt-cinq ans résidant désormais à Paris, il adhéra activement à la révolution qui mena à l'instauration de l'éphémère Deuxième République. Comme il l'écrivit bien plus tard : " J'appartiens à la génération de 48. ", et c'est certainement là que se décida son destin politique : homme de gauche, très à gauche, ami des ouvriers, militant de la République mais de la République Sociale. Le coup d'État du 2 décembre brisa net les grandes espérances. Jusqu'en 1853, Jules vit aux crochets de son père, et, celui-ci s'impatiantant, en avril 1853 il se résigna à entrer dans l'administration impériale, en tant que Conseiller de Préfecture dans la province française. Quelques mois plus tard, le père meurt opportunément, et Jules rentre à Paris, " capitale du monde ", où il vit de ses rentes. " Retiré dans la vie privée ", il y mène, " au sein des lettres et des arts, une existence studieuse et paisible ", dira-t-il. Vie de bohème avec ses amis peintres, existence studieuse avec, très probablement, Spinoza.

Quand et comment il l'a rencontré, je l'ignore. Mais je crois pouvoir affirmer que c'est au cours de ces années 1853 à 1860, en plein Empire autoritaire, que Jules Prat lit et traduit Spinoza. Les deux publications de 1860 attestent qu'il a déjà traduit des passages, voire la totalité de l'*Éthique*, et signent l'apparition publique de ce long travail secret, dû, non à un universitaire philosophe de profession, mais à un simple amateur inconnu. Évidemment ces publications n'eurent aucun écho, le *Traité politique* étant d'ailleurs tenu, par les spécialistes, pour un texte tout à fait mineur n'ajoutant rien à la connaissance de Spinoza.

Vint un moment où Jules Prat, savamment ruiné par quelques-uns de ses amis politiques, dut trouver un emploi pour survivre. Il obtint alors un poste dans le Service des Promenades et Plantations de la Ville de Paris. Il y passa toute sa vie active, au service de l'ingénieur Alphand auquel le Paris remodelé par Haussmann dut ses nouveaux espaces verts. Notre spinoziste s'occupa donc de tulipes et d'orchidées, de jardins et de kiosques municipaux, ce fut le seul métier qu'il exerça. Et, dans les loisirs que lui laissait cette vie de bureau, il poursuivit, très modestement, son travail, et multiplia les publications. Ses traductions de Spinoza, bien sûr, mais aussi des œuvres personnelles, philosophiques (évidemment très inspirées de Spinoza), et aussi littéraires, drames et romans, qui ont tous en commun d'être des attaques frontales et virulentes contre tous les pouvoirs, temporels et spirituels, et de militer en faveur de la République, la vraie. Et il ne craint pas d'entrer publiquement dans la bataille politique par des textes qui sont autant de manifestes : d'abord contre le pouvoir impérial, puis, après sa chute et l'écrasement de la Commune de Paris, contre la bourgeoisie qui s'installe et confisque la République à son profit. La bibliographie des œuvres personnelles publiées compte ainsi à ce jour dix-sept titres, à quoi s'ajoutent quantité de textes demeurés à l'état de manuscrits. Une existence bien remplie.

Elle se termina, hélas, dans la tristesse, malgré Spinoza. Il y eut d'abord une grave offense personnelle : Alphand ayant chargé Jules Prat, faisant office de chef de cabinet, de rédiger les textes figurant dans un somptueux ouvrage à la gloire de ses réalisations parisiennes, celui-ci s'acquitta scrupuleusement de sa tâche, longue et difficile. Ce fut pour constater, à la parution, que son nom n'y figurait même pas. D'où procès. Pot de terre contre pot de fer, Jules perdit, et en conçut une amertume extrême. À quoi s'ajoutait la tristesse d'avoir assisté à la troisième défaite du prolétariat français, la Commune écrasée, comme les deux Républiques avant elle. À quoi s'ajoutait le spectacle des anciens amis politiques en train de trahir et retourner leur veste. À quoi s'ajoutait aussi, sans doute, la tristesse de n'avoir jamais vu son travail, tout ce travail spinoziste, reconnu par quiconque. Et quand Jules Prat tristement s'éteignit, en 1895, ce fut pour entrer dans l'oubli.

Définitivement ? Non, puisque je vous parle de lui, et particulièrement du spinoziste qu'il fut. Je dois tout de suite vous prévenir du sens que je donne au mot " spinoziste ". Par spinoziste, j'entends " une chose semblable à moi " qui a lu l'*Éthique* de Spinoza, en a compris les démonstrations, s'est trouvé en total accord avec les vérités ainsi démontrées, et s'est ainsi vu peu à peu déterminé à vivre de plus en plus sous la conduite de la raison et à militer pour elle, c'est-à-dire pour le spinozisme. Adhésion d'abord, ensuite pratique et diffusion. L'extension de ce concept est évidemment restreinte, du moins si l'on exclut du recensement tous les inconnus qui concordent avec sa compréhension, et je les crois nombreux. C'est donc à la mesure de ce concept que je vais considérer ce qui se passe sur le front du spinozisme en France en 1842, lorsque Jules a dix-neuf ans et entre en classe terminale au Collège Royal de Reims.

Quelle est à cette date la situation d'ensemble du spinozisme en Europe ? Jusqu'en 1802, les textes de Spinoza ne sont accessibles que dans les éditions originales, devenues peu à peu très rares. C'est pourquoi, en 1802 puis 1803, à Iéna, Paulus, avec la collaboration très ponctuelle de Hegel, fait paraître une édition moderne de l'essentiel des œuvres. C'est dans cette édition que tous les idéalistes allemands, Hegel, Fichte, Schelling, liront Spinoza, devenu une référence incontournable depuis la fameuse querelle du panthéisme qui a enflammé l'Allemagne à la fin du XVIII^{ème} siècle. Le spinozisme allemand, concentré sur cette question du panthéisme, se diffusera assez largement en France en même temps que l'édition de Paulus. Dans la sphère académique, Victor Cousin, sous influence allemande, s'intéressera très tôt à Spinoza, mais sans jamais y adhérer, penchant plutôt pour un spiritualisme de plus en plus affirmé. En même temps, dans d'autres sphères, l'idée de l'unité et de la divinité de la substance séduisait des intellectuels réunis, certes, autour d'autres théories, mais éventuellement susceptibles d'accueillir cette idée dans leur propre problématique. Ainsi les Saints-Simoniens, vers 1830, lurent et examinèrent Spinoza,

soupesèrent le pour et le contre de sa philosophie, pour finalement déclarer leur désaccord sur des points essentiels, tout particulièrement l'absence de finalité dans l'Histoire, qui met en péril l'idée de Progrès. De leur côté les Fourieristes accueillaient avec faveur cette même idée de la substance unique dans la mesure où elle était à leurs yeux compatible avec leur propre philosophie de la solidarité universelle : ontologiquement parlant, tout est solidaire de tout, et c'est de la prise en compte de cette solidarité que viendra l'instauration de l'Harmonie universelle. Ces deux groupes de " socialistes utopiques ", comme les cataloguera Marx pour les critiquer, ont donc assez largement contribué à la diffusion du nom et de la pensée de Spinoza dans des cercles plus larges que celui des philosophes de profession. Mais dans les deux cas l'on ne peut pas dire qu'on y rencontre des spinozistes, qui soient entièrement ralliés à la pensée de Spinoza.

Il faut bien voir que Spinoza, en France, demeure l'affaire de personnalités cultivées, puisqu'on ne dispose encore d'aucune traduction française de l'*Éthique*. Il faut pour cela attendre 1842, année où, comme je l'ai dit, Jules Prat entre en classe terminale au Collège Royal de Reims. Il y étudie la philosophie sous la direction d'un jeune et brillant agrégé, mais les notes de cours sauvegardées dans l'archive montrent que dans l'histoire de la philosophie pas un mot n'est dit de Spinoza : on passe directement de Descartes à Locke et Leibniz. Ce n'est donc pas là que Jules Prat rencontre Spinoza. Il est en revanche très possible que ce soit par l'intermédiaire de ses fréquentations fouriéristes. Reims se trouve être un très important centre de propagande fouriériste, et l'archive montre que Jules Prat s'y fit très tôt des amis jusqu'à devenir lui-même fouriériste : une " féerie " harmonique, rédigée en 1849, prouve qu'il avait totalement embrassé cette cause au cours des années 1840. Et du reste, il appartiendra longtemps à une société d'amis fouriéristes réunis dans une sorte de phalanstère, la Colonie, et y rédigera tel de ses ouvrages. Mais quoi qu'il en soit de l'occasion de la découverte de Spinoza par le jeune Jules Prat, en 1842 il va être encouragé à s'intéresser de près à ce Spinoza interdit de séjour au Collège et vilipendé par les bien-pensants de toute l'Europe. En effet, l'actualité spinoziste, cette année-là, est particulièrement riche.

Tout d'abord, Émile Saisset vint. Émile Saisset, né en 1814, agrégé de philosophie et docteur ès lettres, professeur de philosophie au collège royal Henri IV à Paris, poste prestigieux. L'éditeur Charpentier publie en 1842, en deux volumes : *Oeuvres de Spinoza*, traduites par Émile Saisset, avec une introduction du traducteur. Désormais on pourra lire Spinoza en français, à l'exception notable des *Principes de la philosophie de Descartes*, du *Traité politique* et de l'*Abrégé de grammaire hébraïque*. Reconnaissons donc à Saisset le mérite d'avoir transplanté Spinoza en français. Mais qui est-il au juste, Saisset, philosophiquement parlant ? Eh bien sa philosophie personnelle, on la lit par exemple dans la conclusion de son discours *De l'état moral de notre époque*, prononcé à la Sorbonne

en 1850 : il y prône le salut par “ la prédication universelle des idées morales, (...) la démonstration infatigable de ces trois dogmes vivifiants : la responsabilité humaine, la Providence, l’immortalité ”. Spinoziste, Saisset ? Pas du tout. Il lèvera finalement le voile et se montrera pour ce qu’il est : un ennemi déclaré du spinozisme, qui ne l’a traduit que pour le combattre. En 1860 il publie une *Introduction critique aux œuvres de Spinoza*, où il présente son interprétation des œuvres et s’attaque avec violence, conjointement, à Spinoza et Hegel, tous les deux décrits comme “ panthéistes ” et effroyablement dangereux. Et lorsque, en 1861, Saisset publie une nouvelle édition des *Œuvres*, cette fois en trois volumes, c’est cette *Introduction* qui ouvre la collection ; ainsi le lecteur se trouvera-t-il prévenu contre ce qu’il va lire. Pour résumer : Saisset, traducteur de Spinoza, n’est pas spinoziste, il est même anti-spinoziste, et ira jusqu’à faire dans son article *Spinoza et la philosophie des Juifs* un détestable portrait de l’homme qui, ayant choisi pour devise *Caute*, devait avoir l’âme bien “ cauteleuse ”. Saisset, tenant du “ spiritualisme ”, était probablement plus à l’aise lorsqu’il traduisait *La Cité de Dieu* d’Augustin.

Cette antipathie personnelle de Saisset pour Spinoza se trouve heureusement contrebalancée par deux autres publications de l’année 1842. Amand Saintes, un pasteur protestant, publie une *Histoire de la vie et des ouvrages de B. de Spinoza, fondateur de l’exégèse et de la philosophie modernes*. L’ouvrage est fort bien fait, et l’auteur y manifeste une vive sympathie pour l’homme Spinoza, insistant sur le fait qu’il était sage, vertueux et absolument pas athée comme le soutiennent ses détracteurs. Nous savons que Jules Prat a lu ce livre, il le citera avec faveur. Toujours en 1842 paraît une *Histoire et critique de la révolution cartésienne* due à un professeur agrégé de philosophie, Francisque Bouillier. Là encore la pensée de Spinoza est honnêtement exposée par ce fin connaisseur de Descartes, et la personne de Spinoza clairement respectée. Mais une fois encore, malgré tout, Bouillier se déclare en désaccord avec la pensée du sage d’Amsterdam. Autrement dit, ni Saintes ni Bouillier ne peuvent être tenus pour des spinozistes.

N’en existe-t-il donc aucun ? Si. Mais pour en trouver un, il faudra attendre que Jules Prat grandisse et se dévoile enfin, précisément en 1860, pour ce qu’il est : instruit de Spinoza, admirateur de l’homme, convaincu de la vérité de la doctrine et, par voie de conséquence, militant pour elle. En ce sens-là, je crois que l’on peut dire que Jules Prat est le premier vrai spinoziste français. J’ignore comment il l’est devenu, comment cette passion pour Spinoza s’est développée en lui, mais le fait est là : Jules Prat répond à tous les critères du vrai spinoziste, et il poussera cet amour jusqu’à “ l’intégrisme ”.

Instruit de Spinoza, il l’est remarquablement. Bon latiniste, il a probablement commencé par travailler sur l’édition Paulus, mais peut-être a-t-il déjà acheté, au cours de sa période économiquement faste, les trois volumes des éditions originales : le *Renati Des Cartes*

Principiorum philosophiae pars I et II suivi des *Cogitata metaphysica* (1663), le *Tractatus theologico-politicus* (1670) et l'édition latine princeps des *Opera Posthuma* (1677). Il puise donc à la source. En outre, il a lu le livre qu'a publié Murr en 1802, où est imprimé pour la première fois le texte latin des annotations de Spinoza à son Traité théologico-politique, et où l'on trouve aussi une bibliographie détaillée des œuvres, un inventaire des portraits du philosophe, etc. De tout cela Prat fera grand et bon usage dans son propre travail. Est-il bon traducteur ? On peut parfois, bien sûr, contester ses choix de traduction, ergoter sur un mot, regretter un contresens, mais son travail est d'une étonnante précision. Je n'en donnerai qu'un exemple. Au chapitre premier de la première partie des *Méditations métaphysiques* (c'est ainsi qu'il traduit *Cogitata metaphysica*, à mon avis à tort), dans un passage concernant l'Être de raison, seul de tous les traducteurs jusqu'à nos jours, il donne le renvoi exact fait par Spinoza, “ (dans le Scholie de la Prop. XV, part. 1)”, tous les autres donnant “ dans le scolie de la Prop. IV, part. I ” Or Prat a raison contre tous, y compris les universitaires les plus chevronnés. Cette perspicacité vient tout simplement du fait qu'il a travaillé sur l'édition princeps et bien lu l'erratum qui s'y trouve : “ Au lieu de 4, lire 15.” Cela prouve à l'évidence trois choses : que Jules Prat a puisé à la source avec beaucoup de soin ; que ses successeurs français, en revanche, n'ont pas consulté l'édition princeps ; et enfin, que les traductions de Jules Prat, comme on pouvait s'en douter, n'ont pas été lues par les éditeurs et traducteurs successifs. Sans doute a-t-on considéré que les petits travaux d'un amateur étaient, tout au plus, une curiosité. Et l'on imagine aisément que ses contemporains, à même de savoir que ce spinoziste et même “ spinolâtre ” n'était qu'un petit bureaucrate des Promenades et Plantations de Paris, ne prirent pas la peine de se pencher sur son travail et l'abandonnèrent à sa solitude. Et de fait, pas une seule recension sérieuse d'aucune de ses traductions.

Ce que représentait Spinoza pour Jules Prat, je ne pourrais le faire mieux qu'il ne l'a fait lui-même dès 1860 dans son Avant-Propos à *De la droite manière de vivre*. Vous me pardonneriez donc d'en lire le texte intégral, en vous précisant d'abord qu'en 1860 l'enseignement de la philosophie venait d'être banni de l'enseignement dans les lycées en raison de son caractère “ subversif ” : “ Au moment où la Philosophie, cette science sacrée des principes, sans la connaissance et la pratique desquels il ne peut y avoir, dans un État quel qu'il soit, ni vraie justice, ni saine morale, ni bonne politique, ni paix réelle, ni prospérité véritable, est tenue ouvertement en dédain *par ceux-ci*, qui, malheureusement, et pour eux et pour nous, n'en aperçoivent ni la grandeur, ni l'importance capitale ; et vouée publiquement au mépris *par ceux-là*, qui comprennent trop bien, au contraire, que, du triomphe et de l'application des idées philosophiques, résulterait infailliblement l'avènement de la vérité, la déroute définitive des superstitions et du mensonge, et, par voie de conséquence, la consommation de leur propre ruine ; en un tel moment, disons-nous, il nous a semblé utile et

curieux, tout ensemble, d'extraire des œuvres du plus grand des philosophes, d'un sublime et doux penseur, à peine connu, pour ainsi dire, dans notre France, ou connu seulement par les basses calomnies répandues sur ses écrits et sur sa mémoire, une sorte de petit Traité précieux de morale commune, à la portée de toutes les intelligences. / À la lecture de ce petit livre, par la méditation de ces courts chapitres, les cœurs sincères, les honnêtes gens, les hommes de bonne foi de tous les partis pourront voir aisément, nous en avons l'assurance : 1° Si la philosophie est décidément une occupation vaine, creuse, inutile et stérile ; Et 2° de quel côté se trouvent les vrais disciples du Christ, les véritables amis de leurs semblables, les soutiens de la justice, les défenseurs des faibles et des opprimés : S'ils habitent les palais somptueux de ces Éminences qui, pour conserver au détriment de tous leur haute position et leurs monstrueux privilèges, tendent tous leurs efforts à réveiller, en plein XIXème siècle, les passions éteintes des âges barbares, soufflent les haines, allument les discordes, fomentent les factions, harcèlent les gouvernements de leurs vœux liberticides ; ou bien, si par hasard, ces vrais disciples du Christ, ces amis de la justice et de leurs semblables, ne demeureraient pas plutôt sous la tente modeste des philosophes, dont la vie, perpétuel sacrifice au juste, au vrai, au bien, se passe à prêcher la liberté de conscience, la paix, la concorde, la solidarité entre tous les citoyens d'une même patrie, aussi bien qu'entre tous les hommes de races et de religions différentes. ” Tout Prat est là, et tout le Spinoza de Prat.

Ainsi Jules Prat, cet inconnu, est-il, à mes yeux et pour m'en tenir aux critères que j'ai dits, le premier vrai spinoziste français. Prat est, tout à la fois, bon traducteur et grand connaisseur de Spinoza, admirateur de l'homme et du penseur, totalement convaincu de la vérité de sa doctrine, et du coup il milite pour elle, autrement dit pour la vérité, la paix nationale et la concorde universelle, sous la bannière du Christ, c'est-à-dire aussi bien la bannière de Spinoza. Et qu'on ne s'étonne pas de cette équivalence : je la tiens quant à moi pour exacte, comme aussi Jarig Jelles dans sa préface à l'édition princeps des *Opera posthuma*, et j'adhère totalement à la magnifique formule de Jules Prat dans une note du même ouvrage : “ (...) pour toute sa morale particulière, comme on peut le voir aisément, Spinoza relève directement du Christ. Il en est le véritable continuateur, et, pour ainsi dire, le démonstrateur scientifique. ”

J'ai dit : “ Tout Prat est là, et tout le Spinoza de Prat. ” C'est sur ce dernier point que je voudrais maintenant insister. En quoi consiste-t-il, le Spinoza de Prat ? Je répondrais : tout Spinoza, et rien que Spinoza. Jules Prat a parfaitement saisi l'unité du système. Il a compris non seulement que l'*Éthique* forme un tout, que l'ontologie ou théologie de la première partie n'est là que pour parvenir à comprendre l'homme et, à partir de là, à définir une éthique, mais il a compris aussi que cette éthique fondée en raison était complétée et même couronnée par une politique, également fondée en raison, celle-là même exposée par Spinoza dans son *Traité*

politique. Alors qu'on se chamaillait en France depuis plusieurs décades sur l'interprétation à donner de la Substance une, du " un et tout ", autrement dit sur le terrain proprement métaphysique, on laissait purement et simplement dormir le *Traité politique*, et nul ne s'en était encore emparé pour en faire ce qu'il est, un instrument de combat politique. Combat, bien sûr, car s'il existe effectivement une politique rationnelle, et si la politique réelle n'est pas conforme à la politique rationnelle, alors il faut évidemment combattre pour la réalisation de cette dernière. Vivre sous la conduite de la raison doit s'entendre indissolublement en deux sens : individuel, vivre de la droite manière, et aussi collectif autrement dit politique, gouverner et être gouverné de la droite manière. C'est cette dernière exigence, essentielle, que Jules Prat n'a cessé d'exposer dans tout son travail et durant toute sa vie. Être spinoziste, pour lui, c'est lutter politiquement avec, pour guide exclusif, la doctrine politique de Spinoza, parce que telle est la politique rationnelle.

Qu'il ait adopté Spinoza pour guide politique, et ce très tôt, avant même ses publications, le montre un document saisissant de l'archive. Au cours des années oisives, il avait voyagé. Le voyage le plus marquant pour lui fut incontestablement son grand tour de l'Italie pas encore unifiée, parce qu'il y découvrait enfin *de visu* toutes les beautés de la peinture et de l'architecture italiennes, à Rome, Florence, etc. Il y séjourna un an, de novembre 1857 à novembre 1858. Il date de juillet 1858, à Bagni di Lucca (Italie), le début de la rédaction de sa préface à la traduction du *Traité politique*, signe probable que celle-ci est achevée. Il en revint " avec un amour de *filis* pour elle ", selon ses dires. Or, fin 1859, dans les soubresauts de la " question italienne ", l'agitation révolutionnaire s'empare du grand-duché de Toscane et mène à l'éviction de son souverain, qui tombe le 27 avril. Un gouvernement provisoire se met en place, qui décrète aussitôt, premier au monde, l'abolition de la peine de mort. Le 11 mai, Jules Prat, depuis Paris, rédige une lettre " à Messieurs les Membres du gouvernement provisoire toscan ", pour " attirer leur attention sur une mesure gouvernementale de la plus haute importance, que les circonstances présentes vous permettront plus facilement de proposer et d'instituer, et de laquelle dépendra très certainement en partie, après l'expulsion définitive de l'Autriche de votre beau pays, le sort des libertés de l'Italie tout entière. " Après avoir brièvement développé les attendus justifiant la nécessité et l'urgence de la mesure annoncée, si prometteuse, il l'expose : " (...) pour que la patrie reste toujours libre de se gouverner elle-même, et de choisir la forme de gouvernement qui lui convient, il n'est qu'un moyen : décréter que *l'Armée doit être formée de tous les citoyens honorables et valides, sans aucune exception* ; servant dans *l'Armée active* de 20 à 22 ans, et dans *l'Armée de réserve*, de 22 à 50 ans ; et que nul individu ne puisse obtenir le titre de *Citoyen* et celui d'*Électeur*, que nul ne puisse être promu à *aucune fonction publique*, qu'après avoir dûment justifié, par devant qui de droit, de ce service de *deux ans dans l'Armée active*. " Or c'est

bien simple, il ne fait là que reprendre les propositions de Spinoza concernant le peuple en armes qui figurent dans le *Traité politique*. La lettre semble bien n'être jamais partie : le 12 mai, le gouvernement provisoire cédait la place à un " commissaire extraordinaire " de Victor-Emmanuel. Mais le brouillon demeure, et atteste de ceci, que Jules Prat sait quoi faire de son Spinoza et de son spinozisme : il veut en faire usage, non pas seulement éthique, mais politique. Désormais le *Traité politique* sera son outil de travail théorique et pratique.

Le moment est alors venu pour lui de sortir de l'ombre. Pas tout à fait, pourtant. Sa première publication, qui date de la fin de 1859, est anonyme : elle porte pour titre *De la politique rationnelle de la France à l'étranger*. En pleine guerre d'Italie, alors que l'on débat quotidiennement, dans la presse et les assemblées, de la question des alliances et du principe des nationalités, l'auteur s'emploie à fonder rationnellement, c'est-à-dire philosophiquement, la politique extérieure de la France, et pour ce faire, emprunte à la méthode suivie par Spinoza dans son *Traité politique* : il s'agit de bâtir ladite politique sur des fondations philosophiquement solides, et, en premier lieu, sur la notion de solidarité. Centrale dans la doctrine de l'école sociétaire, elle n'apparaît jamais dans celle de Spinoza mais elle se rencontre assez aisément avec elle dans la mesure où la solidarité ontologique de tous les êtres soutenue par Fourier équivaut, dans l'esprit de Prat et de quelques autres, à l'unicité de la substance infinie de Spinoza. Et du reste, dans une note de son essai, l'auteur anonyme souligne l'identité de vue existant entre la doctrine de la solidarité dont il se réclame (et dont il attribue l'invention à Gilbert-Villeneuve, fouriériste de ses amis, dans ses *Éléments de science sociale*), et la doctrine de l'*Éthique* concernant les " communs ". Cette double référence et révérence, Jules Prat lui restera fidèle jusqu'au bout, faisant de lui, si l'on peut dire, un fouriéro-spinoziste convaincu. À ceci près, essentiel, qu'il ne croit plus aux fêtes phalanstériennes, mais à l'État. Et le premier enfant de ce double père est ce traité où l'auteur anonyme, déduisant de la doctrine de la solidarité quelles alliances conclure, dit aussi quelles guerres mener et au nom de qui les mener : au nom de l'homme Jésus, héraut de la justice et de la charité, contre tous les États asservissant leurs peuples. Faire tomber les despotes, émanciper les nations opprimées, lesquelles, une fois libérées, " se gouverneront librement par leurs délégués ", protégées et défendues " par tous leurs citoyens, sans aucune exception, honorables et valides, formant l'Armée de la Patrie ". La déduction rationnelle des alliances doit ainsi mener, non moins déductivement, à une déclaration de guerre révolutionnaire contre tous les États infidèles à l'enseignement du Christ, en vue de l'instauration de ce régime de " délégués " du peuple dont Jules Prat ne va pas tarder à donner la formule sous forme de Constitution. Le livre n'eut aucun écho, bien entendu.

Mais c'est dans la préface et les notes du *Traité politique* que s'affiche le plus hardiment ce que va désormais pratiquer Prat : le spinozisme de combat politique. Le pouvoir ne s'y

trompe pas, puisqu'il censure sa préface à deux reprises, dont celle-ci : “ Puissent ces leçons du plus éminent Philosophe qui ait jamais existé, et du plus grand des Démocrates, ranimer le courage de ceux qui se sentiraient faiblir, soutenir l'ardeur des cœurs héroïques que rien jusqu'ici n'a été capable d'amollir, et, surtout, aider à former un parti puissant et étroitement uni, comme une grande Âme intellectuelle, pour ainsi dire (*suivent deux lignes de points*), et que se sera levé, pour les peuples de notre vieille Europe, courbés encore sous le joug, le jour d'une organisation juste, vraiment Chrétienne et impérissable. Voir ce résultat atteint, l'entrevoir même seulement en voie de formation, ce serait assurément, pour nous, la plus douce récompense que nous puissions recevoir du rude travail que nous nous sommes imposé. ” L'idée de ce “ parti puissant et étroitement uni ” d'obédience spinoziste, en lutte pour la démocratie, n'avait pas dû plaire aux autorités.

Dans le résumé qu'il donne du *Traité* dans sa préface, Jules Prat souligne tout particulièrement deux dispositions de la meilleure constitution aristocratique agencée par Spinoza qu'il juge essentielles. D'abord, l'institution du Conseil des Syndics, ce “ glaive dictatorial perpétuel ” — l'expression est de Spinoza — spécialement chargé de veiller à l'observation absolue des lois, pourvu de pouvoirs étendus pour les faire respecter et faire comparaître tous ceux qui y auraient manqué, le délinquant serait-il même ministre. Prat : “ C'est ici le trait de génie qui élève Spinoza si fort au-dessus de tous les Politiques qui l'ont précédé et de ceux qui sont venus après lui, la découverte importante qui met fin aux recherches stériles des faiseurs de Constitutions et fixe les théories incertaines des pondérateurs de pouvoirs, l'invention sublime qui fonde véritablement une forme de gouvernement durable, et qui permet à son auteur, ce logicien inexorable, d'affirmer carrément, comme il le fait à la fin du Chapitre X, que son gouvernement est *éternel*. ” Et en effet, Prat ne trahit nullement Spinoza, pour qui, si une loi est bonne, elle doit être maintenue préservée ; et “ un gouvernement quel qu'il soit, et quelle que soit sa forme, doit gouverner ”. Mais ce n'est pas seulement ce trait de génie-là que Prat porte aux nues, un autre l'enthousiasme, qu'il lit dans le chapitre VIII du *Traité*, dans lequel “ Spinoza institue une religion d'État « qui doit être la plus simple et la plus universelle possible, dit-il, et s'exercer dans des Temples grands et somptueux ». (...) Identification heureuse, en les mêmes personnes, du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, qui (...) finalement, fonde, parmi tous les citoyens, l'union véritable des cœurs en un même Dieu. ” Ce que j'appelais l'intégrisme spinoziste de Jules Prat se note à ceci, qu'il restera d'une scrupuleuse fidélité à ces deux “ traits de génie ” : non seulement il va les reprendre immédiatement à son compte, mais il ne cessera de militer pour l'implacable justice (contre la délinquance des hommes au pouvoir) et pour une religion d'État. Dernier trait de son intégrisme, un peu moins sympathique : dans sa Constitution, il va exclure les femmes de la Citoyenneté.

Car il y a une Constitution signée Prat. Comme vous le savez, la mort empêcha Spinoza de rédiger la Constitution du bon *imperium* démocratique. Eh bien, ce que Spinoza n'avait pu faire, Prat le ferait ! Soucieux comme toujours de se rendre utile, Jules Prat a muni sa traduction, en fin de volume, de quatre grandes planches lithographiques présentant successivement, “ dressés par M. J. G. Prat avocat ”, le Plan du gouvernement monarchique de Spinoza, le Plan du deuxième gouvernement aristocratique de Spinoza, et enfin, le “ Plan d'un gouvernement démocratique applicable à tous les États (...) inspiré par le Traité politique de Spinoza et dressé par M. J. G. Prat avocat ”. Et là, sur deux très larges planches, Jules Prat propose “ sa ” Constitution démocratique de façon enfin détaillée. Il serait ici trop long d'exposer en quoi consiste ce qu'il appelle Démocratie-Aristocratique, il suffira de dire que le pouvoir suprême, par les procédures électorales et un système de délégués, y émane du bas, des assemblées municipales, pour y revenir à tout coup puisque les décrets de la “ Grande Assemblée Souveraine de toute la République ”, qui décide sur tous les sujets concernant l'intérêt *général* de la République, devront être soumis à l'ensemble des Électeurs de toute la République pour avoir force de loi. Je dirai que ce à quoi l'on assiste à la lecture détaillée de cette Constitution, c'est un spectacle rare et nouveau pour l'époque : Spinoza, via Prat, accouchant du programme de la République Sociale. Toutes les grandes conquêtes ultérieures concernant l'instruction publique, la santé, la sécurité sociale, etc, s'y trouvent déjà désignées comme objectifs : instruction publique gratuite et obligatoire, maternités, institutions pour secourir les indigents, et même impôt sur le revenu ! En avant pour la République, et contre l'Empire, sous la bannière du sublime Spinoza !

On pouvait désormais tenir légitimement Jules Prat pour un représentant de ce qu'on appelait alors le parti républicain. Pourtant nul ne se rallia à sa cause, sans doute trop philosophique, trop spinoziste. Par exemple cette fameuse religion d'État, Prat y tenait beaucoup. Du même mouvement qu'il s'employait, dans ses ouvrages personnels, *De la destinée de l'homme sur la terre et L'impuissance du matérialisme*, à “ écraser l'infâme ”, comme disait Voltaire, c'est-à-dire essentiellement l'Église catholique, il militait pour l'instauration d'une religion, nécessaire selon lui à la cohésion de la société, mais d'une religion laïque, éthique, universelle et civique. C'est autour de cette ambition et sous le signe de Spinoza que se noua l'amitié de Jules Prat avec Paul Chenavard, un peintre célèbre que la Deuxième République avait chargé de réaliser la décoration intérieure du Panthéon de Paris, et qui en fut empêché par le coup d'État. Prat et Chenavard, qui lui écrit : “ mon cher co-spinoziste ”, s'entretiendront par écrit de la nécessité d'un Temple élevé à “ l'idéal civil ”, pour lequel le Panthéon serait tout indiqué, et Prat réclamera en ce sens par un billet pseudonyme dans un petit journal.

Si son intégrisme spinoziste coupa Prat des forces vives du parti républicain, il se

trouva heureusement d'autres amis. Républicains bien sûr, sous l'Empire, mais républicains d'une autre sorte. Spinozistes parfois, mais spinozistes à sa manière à lui. Parmi eux, les frères Élisée et Élie Reclus. L'un géographe, l'autre ethnographe, tous les deux protestants et anarchistes. Les familles des deux frères vivent en communauté et réunissent toutes les semaines leurs amis, émigrés, révolutionnaires, féministes, tous des radicaux. Dans ses souvenirs publiés en 1927, Paul Reclus, fils d'Élie, donne une longue liste de ces habitués, parmi lesquels Prat, et un certain Ostroga. Vous comprendrez tout à l'heure pourquoi j'isole ce dernier. C'est dans ce milieu de républicains "exagérés", comme on disait alors, qu'évolua Jules Prat. Lui, le théoricien de l'État et d'un État fort, accompagna ainsi de son amitié des hommes qui déjà militaient secrètement contre l'État, tout État, dans la Fraternité internationale clandestine de Michel Bakounine, l'anarchiste. Sans doute Prat estimait-il que l'État de sa Constitution de 1860, cet *imperium* venu d'en bas, était compatible avec leur idéal anarchiste.

Il va sans dire que les espérances de ces républicains-là furent déçues. Écrasement de la Commune de Paris, milliers d'exilés, puis lente installation de la République bourgeoise. Ce n'était pas ça qu'ils voulaient, ni eux ni Prat, qui se trouva très seul, sans ses amis, tous en exil. Il continua son travail, polisseur de lentilles à sa manière : 1872, traduction du *Traité théologico-politique*, avec une introduction politiquement virulente. 1880 : *Éthique, de Dieu*. 1883 : *Éthique, de l'Âme*. Et toujours le silence sur son travail. 1889 : Émile Templier, patron de la maison Hachette, renvoie à Prat le manuscrit de sa traduction de la troisième partie de l'*Éthique* en ces termes : " J'ai le regret de vous dire que nous ne sommes pas disposés à en faire les frais. Les ventes des autres volumes sont si restreintes que nous ne pouvons pas avoir d'illusions sur les résultats à attendre de cette 3^{ème} partie. " En effet, aucune illusion. Les manuscrits des parties restantes dormiront leur dernier sommeil au placard.

Tel fut Jules Prat. Un mot encore. Sur Charles Appuhn, le successeur de Saisset dans la traduction académique de Spinoza. Je souligne au passage qu'il n'est pas plus spinoziste que ne l'était Saisset : il écrira, à la fin de sa vie, qu'il penche pour Pascal plus que pour Spinoza. Mais je veux dire autre chose.

En 1868 Jules Prat s'est marié. Parmi ses témoins de mariage : Élie Reclus, " homme de lettres ". À cette époque, Charles Appuhn " n'a pas encore dix ans ", et lorsque en 1927 il se remémore cette époque, c'est pour évoquer le salon des Reclus, où la " jeune classe ", dont il fait partie tout comme Paul Reclus, ont le droit d'écouter les conversations des adultes. Le jeune Appuhn a donc forcément côtoyé et Prat et Ostroga. Qui est cet Ostroga ? Il s'agit d'un révolutionnaire polonais, Valérien Mroczkowski, membre important de l'Internationale, intime de Bakounine, connu plus tard sous le nom d'Ostroga.

Or en avril 1895 Charles Appuhn se marie lui aussi, et qui épouse-t-il ? Léonie Ostroga-

Mroczkowski, fille de ce même Valérien Mroczkowski-Ostroga, décédé. Et parmi les témoins de mariage, on trouve Félix Ostroga-Mroczkowski, frère de la mariée, lequel vit en union libre avec Jeannie Reclus, fille d'Élisée Reclus, et aussi, quelle surprise !, Élie Reclus, “ publiciste ”, le même que Jules Prat ! Le voici donc gendre de cet Ostroga qu'il a connu enfant, et beau-frère de la fille d'Élisée Reclus, qu'il a connue dans les mêmes conditions. Et Prat, le traducteur de Spinoza, qu'il a connu aussi ? Il est mort depuis quelques mois. Or, quand, en 1907, Charles Appuhn, traducteur de Spinoza et non-spinoziste, commencera à publier sa traduction des Œuvres complètes de Spinoza, il n'aura pas à un mot pour saluer la mémoire de son brillant et vaillant prédécesseur. Ainsi va le monde.

Je vous remercie de votre attention.

©2019 by Bernard PAUTRAT. All rights reserved.